

# L'Approvisionnement des ménageries et les transports d'animaux sauvages par la Compagnie des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle

par

JEAN-BERNARD LACROIX

Notre propos n'envisagera pas de façon exhaustive la question de l'approvisionnement de la ménagerie royale de Versailles et des ménageries privées mais, à travers l'exemple de la Compagnie des Indes et quelques faits pittoresques, nous voudrions retracer les problèmes suscités par les transports d'animaux sauvages depuis les Indes au xviii<sup>e</sup> siècle et contribuer à une meilleure connaissance des spécimens rapportés.

Les sources résident dans le fonds d'archives de la Compagnie des Indes, à Lorient essentiellement, mais aussi à Paris, en particulier pour les journaux de bord des vaisseaux. L'extrême dispersion et le caractère partiel de la documentation touchant un tel problème, mineur au regard des préoccupations de la Compagnie, ne permet pas d'éclairer toutes nos interrogations. Pourtant la multitude des petits renseignements tirés de la correspondance tant de la Compagnie<sup>1</sup> que du ministre de la Marine<sup>2</sup> fournissent la trame d'une histoire peu connue, celle de l'approvisionnement des ménageries en animaux sauvages. Les journaux et extraits de dépense de la Compagnie constituent une autre source aussi riche qu'inattendue et bien qu'on ait eu très peu le souci de leur conservation ils n'en couvrent pas moins une large partie du xviii<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Les journaux de bord des vaisseaux dont on

1. Lettres particulières de la Compagnie à Godeheu, Archives de la Marine à Lorient, 1P297/ 1 à 13 (1747-1760), et à La Vigne Buisson, 1P298/19 à 26 (1765-1781).

2. Volumes de correspondance ministérielle. Arch. Mar. Lorient, 1E4/1 à 139 (1694-1793) riches surtout jusqu'en 1720 et à partir de 1774.

3. Journaux et extraits de la dépense, 1P9 à 1P26 (1737 à 1788).



avons écrit le 5 de ce mois nous avons donné ordre aux deux conducteurs <sup>44</sup> de reprendre la route de Lorient ; nous leur avons fait payer cent quarante quatre livres dont ils compteront à leur retour ainsi que des 300 livres qu'ils ont touché lors de leur départ, nous nous en remettons au surplus entièrement à vous pour leur allouer ce que vous estimerez juste pour leur peine. Nous vous laissons également à ordonner l'acquit des frais de voiture afin que, suivant que nous nous en sommes expliqués, tout passant par vos mains, vous soyés plus à même de rassembler tous les frais résultans de l'envoy de ces deux animaux <sup>45</sup>.

Les bouchers ont reçu 20 sous par jours pour 89 jours de soins soit 89 livres chacun ; à cela s'ajoutent 3 livres par jour de frais de voyage à l'aller et au retour de Versailles et 30 livres chacun de gratification pour leurs peines <sup>46</sup>. Quant au voiturier il est payé au prorata de l'encombrement au même titre qu'une autre marchandise : « au Sieur Le Chêne voiturier (...) pour la voiture desdits tigres lesquels occupoient avec leurs cages l'encombrement de 2 700 livres de marchandises à raison de 12 livres le cent : 324 livres » <sup>47</sup>.

Le transport par terre est donc une routine parfaitement rôdée à cette époque pour des fauves dont on a maintenant une certaine habitude et, tout en s'entourant de la précaution de les faire accompagner de deux bouchers, on ne se sert pas moins de la ligne régulière de roulage par terre entre Lorient et Paris par Rennes et Alençon.

#### 6. — *Le rhinocéros « de Versailles » (1770).*

Pourtant en cette même année on allait connaître des soucis bien plus grands. C'est en effet un événement sans précédent qui se produit quand arrive au petit jour le 12 juin 1770 en rade de Lorient le *Duc-de-Praslin* de retour des Indes. A son bord se trouve le premier rhinocéros indien <sup>48</sup> destiné à la ménagerie royale de Versailles.

Ce rhinocéros, connu sous le nom de « rhinocéros de Versailles », ne fut pourtant pas le premier à venir en France. En effet dès 1741 un autre rhinocéros dit « rhinocéros hollandais » <sup>49</sup> est arrivé en Europe à bord du navire néerlandais *Knapenhoff*, et son propriétaire, le capitaine Van der Meer, a entrepris en 1748 un vaste tour d'Europe avec

44. Pierre Champagne et Gilles Hérière, bouchers chargés de la nourriture et entretien des tigres pendant leur convoiement jusqu'à Paris.

45. Arch. Mar. Lorient, 1P299/28/5, 21 janv. 1771.

46. *Ibid.*, 1P13, f. 70 v<sup>o</sup>, 9 févr. 1771.

47. *Ibid.*, id., f. 70, 8 févr. 1771.

48. Un rhinocéros unicolore.

49. Voir à ce sujet les articles de : L. C. ROEKMAKER, « *Captive rhinoceros in Europe from 1500 until 1800* » et T. H. CLARKE, « *The Rhinoceros in European Ceramics* ».

son animal, qu'il conduit en Allemagne, en Suisse puis en France par Reims ; il gagne Versailles dans les premiers jours de l'année 1749, dans l'espoir de vendre à Louis XV son précieux spécimen. Mais devant le prix faramineux proposé 100 000 écus <sup>50</sup>, Louis XV renonce et devra donc attendre 22 ans avant d'avoir son propre rhinocéros « de Versailles », arrivé à Lorient en juin 1770 <sup>51</sup>.

C'est Chevalier, gouverneur du comptoir de Chandernagor qui s'est procuré l'animal et l'a fait charger sur le vaisseau de la Compagnie des Indes le *Duc-de-Praslin*, qui, venant de Pondichéry, est arrivé à Chandernagor le 5 septembre 1769. Il y reste jusqu'à la fin du mois d'octobre puis redescend le Gange. A la mi-décembre, il est en rade d'Ingeli et c'est là qu'il embarque le rhinocéros. Le journal de navigation du pilote mentionne l'événement à la date du vendredi 22 décembre 1769 : « les vents du nord, petit frais, beau temps, dans l'après-midi nous avons embarqué un rhinocéros pour le roy » <sup>52</sup>. Le bateau quitte le Bengale le 28 décembre, il passe au large de l'île Rodrigue le 2 février 1770 et parvient à l'île de France le 5 février pour une étape de ravitaillement de huit jours : « vendredi 9 février 1770, le temps couvrir presque calmé et de la pluie, nous avons embarqué du biscuit pour le rhinocéros et cinquante barriques d'eau » <sup>53</sup>. Il reste encore 3 jours au mouillage à l'île Bourbon du 15 au 18 février, évite l'étape du Cap de Bonne-Espérance et se contente de deux brèves escales à Sainte-Hélène (28 au 31 mars 1770) et surtout à l'Ascension où l'on fait provision de « rafraîchissements » en pêchant une vingtaine de tortues qui sont ramenées sur le vaisseau le 10 avril. Le retour à Lorient a lieu le 11 juin 1770.

Les vrais problèmes commencent alors après un périple sans histoire presque direct depuis les Indes. Après six mois de voyage, l'animal, simplement attaché sur le vaisseau, a pris des forces et suscite quelques inquiétudes au débarquement. Sanders en 1779 indique que le rhinocéros était âgé de deux ans à son arrivée et c'est effectivement l'hypothèse la plus vraisemblable puisque les animaux étaient capturés jeunes (facilité d'approvisionnement, moindre quantité de nourriture, moindre encombrement et par conséquent transport à moindre frais) De plus la mère allaite généralement le jeune rhinocéros pendant deux

50. Une somme qui peut-être estimée aux environs de 500 000 F actuels.

51. Ce dernier lui coûtera cent fois moins cher. Il est le 6<sup>e</sup> rhinocéros venu en Europe. Rappelons que le premier, dit rhinocéros « de Lisbonne », a été offert au roi du Portugal en 1515 et qu'il a inspiré une gravure célèbre de Dürer.

52. Arch. nat., Marine, 4JJ123/114, 22 déc. 1769.

53. *Ibid.*, id., 9 févr. 1770.

54. Bertin, contrôleur général de 1759 à 1763 puis secrétaire d'État (industrie, agriculture et transports) jusqu'en 1780. C'est lui qui a demandé l'envoi d'un rhinocéros pour le roi.

années. La longueur du trajet laissait à l'animal le temps de devenir adulte.

Aussi le 17 juin les directeurs de la Compagnie avouent-ils leur embarras :

Le vaisseau le *Praslin*, nouvellement arrivé à Lorient, venant de Bengale, a apporté un rhinocéros que Monsieur Chevalier, commandant à Chandernagor y a chargé par connaissance de votre adresse, cet animal est arrivé bien portant mais commençant à devenir fort et méchant, on estime qu'il ne pourra être conduit à la cour que dans une cage sur une charette et dans la crainte qu'il ne soit blessé en le débarquant, Monsieur de La Vigne Buisson qui commande dans le port de Lorient fait faire ladite cage dans laquelle on le fera entrer pour pouvoir le débarquer<sup>55</sup>.

Le rhinocéros reste donc quelques temps à bord avant qu'on ne puisse le mettre à terre et de là, en attendant les ordres du ministre, on le conduit aux écuries de la Compagnie<sup>56</sup> où il restera jusqu'à son départ pour Paris.

Le rhinocéros donne lieu à un volumineux courrier échangé entre Bertin et la Compagnie, pas moins de douze lettres parvenues à Lorient relatives aux instructions pour son envoi à Paris et aux dépenses occasionnées. L'intérêt manifesté par le roi Louis XV transparait dans la lettre du ministre adressée le 29 juin aux directeurs de la Compagnie :

Je m'en remets entièrement à vos soins, Messieurs, pour que le rhinocéros [...] soit conduit avec sûreté ; il est nécessaire de vous concerter à cet effet avec Monsieur de La Vigne Buisson à qui je vous prie de témoigner combien je suis satisfait des précautions qu'il a prises pour prévenir tout accident ; vous voudrés donc bien prendre les arrangements convenables pour faire arriver cet animal à la ménagerie du roy, le plus promptement qu'il sera possible et je suis très sensible à toutes vos attentions à cet égard<sup>57</sup>.

Dans un premier temps on envisage de faire expédier l'animal par bateau jusqu'à Rouen et Paris. Cela nécessitait moins de préparatifs à Lorient qu'une expédition par terre qui posait des problèmes de voiturage :

si relativement à ce que vous nous observés, écrivent les directeurs à La Vigne Buisson le 7 juillet, vous avez un bâtiment sûr prest à partir directement pour Rouen, vous pourrés en profiter pour y faire embarquer le rhinocéros destiné à la ménagerie du roy, mais s'il en est autrement, il ne faut pas

55. Arch. Mar. Lorient, 1P299/27/74, 17 juin 1770.

56. Les écuries et remises de la Compagnie sont un des rares bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a subsisté à Lorient après les bombardements de janvier 1943. Ce bâtiment abrite actuellement la bibliothèque de la Marine et les archives de la Compagnie des Indes.

57. Arch. Mar. Lorient, 1P299/27/82, 29 juin 1770.

balancer à vous servir de la voye de terre pour le transport de cet animal. Dans le premier cas vous voudrés bien en donner avis à Monsieur Taillet à Rouen pour qu'à son arrivée il ne perde point de temps pour lui faire suivre sa destination directement pour la ménagerie à Versailles<sup>58</sup>.

Finally le 9 juillet La Vigne Buisson se décide pour la voie de terre<sup>59</sup>. Dès lors on s'affaire aux préparatifs de l'expédition pendant deux mois et demi puisque le départ de Lorient n'interviendra que le 24 août.

Pendant ce temps le rhinocéros a été confié aux soins, chose surprenante, de deux bouchers : Goulet et Benoist Baudet<sup>60</sup>. Il faut y voir une simple commodité par l'habitude de recourir aux bouchers lors de l'arrivée d'animaux qui étaient bien souvent des carnivores comme les tigres et surtout le boucher avait sans doute vocation vétérinaire. Jean Goulet, principal responsable de l'animal recevra 89 livres 4 sous pour ses peines jusqu'au départ de Lorient soit 74 jours. On lui adjoint un second boucher le sieur Benoist, au début du mois de juillet, appointé à 15 sous par jour soit 45 livres jusqu'au départ ainsi que les ouvriers qui recevront 48 livres 9 sous 6 deniers. Dans les écuries le malheureux animal est attaché et entravé. Il en a coûté 24 livres « pour un collier de cuir de Hongrie très fort, bordé, rembourré, de crin avec une entrave au pied de derrière, bordé, rembourré ainsi que le collier, deux boucles et quatre anneaux de fer le tout très fort »<sup>61</sup>.

Un troisième homme, Le Roux, a fourni la nourriture. De la mi-juin à la fin juillet il a fourni 2 125 livres de foin pour 65 livres 17 sous 6 deniers, 14 minots et demi d'avoine pour 50 livres 15 sous, 1 146 livres de son pour 45 livres 16 sous 9 deniers. Il faut ajouter 250 bottes de paille pour 7 livres 10 sous pour la litière de l'animal soit un total de 170 livres. Pour le mois d'août les proportions respectives sont 12 minots d'avoine (42 livres), 700 livres de son (28 livres), 42 bottes de foin pesant 1 050 livres environ (26 livres 5 sous) et 350 paquets de paille pour la litière (10 livres 10 sous)<sup>62</sup>. Journallement le rhinocéros consommait donc une vingtaine de kg de foin, quelques 12 kg de son et un tiers de minot d'avoine (environ 13 l). Si l'on compare ces quantités à celle que mange un rhinocéros adulte dans nos parcs zoologiques (20 kg de foin, 3 kg d'avoine et 15 kg de rave), on peut en déduire que l'animal avait déjà atteint une taille respectable et l'on comprend mieux les difficultés rencontrées au débarquement.

Pendant ce temps, on travaille à la confection de la cage destinée

58. *Ibid.*, 1P299/27/87, 7 juillet 1770.

59. *Ibid.*, 1P299/27/90, 14 juillet 1770.

60. Arch. Mar. Lorient, 1P13, f. 52 v<sup>o</sup> et f. suiv., juillet-août 1770.

61. *Ibid.*, *id.*, 30 août 1770.

62. *Ibid.*, *id.*, 30 juillet et 30 août 1770.

au transport. Jean Gilet a fourni « du bois de démolition débité à la scie pour la cage du rhinocéros » pour 21 livres 7 sous 1 denier<sup>63</sup>. Mais cette somme est minime par rapport au coût définitif de la cage du chariot soit quelque 600 livres, autant que tous les autres frais, salaires, nourriture et dépenses diverses des deux mois et demi de séjour à Lorient.

Les fournitures sont intervenues pour environ moitié parmi lesquelles « 2 essieux et 2 armons fournis par les charrons et une pièce de bois d'orme cubant 19 pieds 3 pouces » pour une valeur de 30 livres 16 sous<sup>64</sup>. Il faut ajouter 4 barriques de charbon de terre et une de charbon de bois pour les œuvres de taillanderie et de serrurerie pour une valeur totale de 51 livres. Un soin particulier a été mis à la construction de l'ensemble puisque il a fallu 72 journées de charrons, 57 de forgerons et taillandiers, 36 de serrurier et 2 de charpentier. La solidité était primordiale<sup>65</sup> et malgré tous les efforts il y aura quelques incidents de parcours puisque l'on apprendra plus tard que 36 livres ont été dépensées pour l'« entretien et réparation de la voiture qui l'a amené, laquelle s'est brisée en chemin ainsi que les roues »<sup>66</sup>.

Trois personnes eurent la responsabilité d'accompagner le rhinocéros à Versailles. Le principal est Mahé, « qui a la conduite en chef »<sup>67</sup>. Les autres sont les deux bouchers qui ont soigné l'animal pendant son séjour à Lorient : Jean Goulet, et Benoist Baudet. Le roulier avec qui est passé le contrat pour le transport est encore le sieur Le Chenne, qui reçoit cette fois 650 livres pour 18 jours de route prévus par la convention et 70 livres pour les deux jours supplémentaires qu'a duré le trajet sans doute en raison de l'incident qui a nécessité la réparation de la voiture. Avec les 650 livres du retour, ce sont 1 370 livres qui ont été payées à Le Chenne<sup>68</sup>.

Le départ de Lorient a lieu le 24 août. L'inquiétude causée par le voyage est telle que l'on se fait tenir au courant des étapes successives et le 8 septembre les directeurs de la Compagnie des Indes à Paris écrivent à La Vigne Buisson : « nous avons reçu, Monsieur, la lettre que vous nous avés écrite le 3 de ce mois portant que vous aviés eu avis du passage à Laval du Rhinocéros destiné pour la ménagerie du roy : nous nous sommes informés de son arrivée à Alençon le 6 et

63. *Ibid.*, *id.*, 16 août 1770.

64. Arch. Mar. Lorient, 1P13, 25 sept. 1770.

65. Un rhinocéros indien adulte peut peser 2 à 4 tonnes.

66. Arch. Mar. Lorient, 1P13, 10 oct. 1770.

67. Arch. Mar. Lorient, 1P299/27/127, 22 sept. 1770.

68. Il ne touchera que 324 livres six mois plus tard pour convoier deux tigres mais le cas du rhinocéros est exceptionnel et le ministre demandera ensuite à diminuer le plus possible les frais de transport.

qu'il sera rendu à Versailles le 11 après midy »<sup>69</sup>. On s'est entouré de précautions sans précédent puisqu'on a même emporté « 6 pots d'huile de poisson qui ont été employés à frotter le rhinocéros en route »<sup>70</sup>.

Dès le 12, les directeurs peuvent écrire, soulagés du poids d'une mission à laquelle la cour attachait du prix : « le rhinocéros a été remis hier soir en bon état à la ménagerie, nous aurons de quoy procurer un retour aux gens du Sieur Le Chenne qui l'ont amené au moyen des saisies de Paris que nous sommes dans le cas de faire passer à Lorient en fournissant des charrettes »<sup>71</sup> ; et 3 jours plus tard ils précisent :

Nous vous prévenons qu'on a été dans l'obligation de laisser à la ménagerie le chariot qui a servis pour le transport de cet animal et que le conducteur s'en retourne avec ses chevaux pour aller reprendre le sien à Lorient : le Sieur Le Chenne a fourni une voiture pour les saisies de Paris dont nous avons fait hier l'expédition et dont nous adresserons à Monsieur Derabec toutes les écritures lorsqu'elles seront achevées ... Ce sera à Lorient que le voiturier devra être payé en vertu de son accord, ne nous ayant rien été demandé pour cela ; lorsque ce compte sera soldé vous voudrés bien nous envoyer l'état général de toute cette dépense<sup>72</sup>.

Le 17 octobre, La Vigne Buisson fait connaître la dépense totale pour le transport et l'entretien du rhinocéros des Indes en France, une somme de 5 388 livres 10 sous et 10 deniers<sup>73</sup>, qui a dû faire un peu frémir le ministre, encore qu'elle soit bien modique au regard des 100 000 écus demandés 22 ans plus tôt pour le rhinocéros « hollandais ». Dans ce total le voyage de 5 mois  $\frac{1}{2}$  du Bengale à Lorient intervient seulement pour environ 1 650 livres contre 1 200 livres pour le seul séjour à Lorient avec les préparatifs de transfert à Versailles et le trajet de Lorient à Versailles pour 2 530 livres, dont plus de la moitié au voiturier. Pour mieux situer la dépense occasionnée par le rhinocéros on peut la rapprocher de l'indemnité annuelle touchée par La Vigne Buisson comme commandant du port de Lorient soit 9 000 livres en 1770. La somme paraît plus considérable encore comptée en mois de solde d'entretien à terre d'un capitaine de vaisseau ou d'un premier lieutenant (54 mois pour le premier à raison de 100 livres par mois et 89 soit 7 ans et demi pour le second à raison de 60 livres par mois).

Mais qu'était devenu notre rhinocéros à Versailles ? Dès son arrivée

69. Arch. Mar. Lorient, 1P299/27/119, 8 sept. 1770.

70. *Ibid.*

71. Arch. Mar. Lorient, 1P299/27/120, 12 sept. 1770.

72. *Ibid.*, 1P299/27/122, 15 sept. 1770.

73. *Ibid.*, 1P299/27/148, 28 oct. 1770.

il fut enfermé dans un enclos de 19,5 m de large sur 23,4 m de long avec un abri et un bassin <sup>74</sup>.

Il semble qu'il ait été, après la Révolution, un des cinq animaux restant à la ménagerie de Versailles, mais au mois de juillet 1793 il se noie dans son bassin. Son squelette fut alors transporté à Paris et conservé. Ainsi devait se perpétuer le souvenir du premier rhinocéros des rois de France.

#### 7. — Le « sciagos » (1772).

En 1772 se produit une affaire bien étrange, l'arrivée d'un animal inconnu. Tout a commencé un an plus tôt, quand Chevalier, directeur du comptoir de Chandernagor, écrit au ministre de la Marine pour lui faire part de cet envoi. De Boyne en avise Lorient seulement un an plus tard le 5 février 1772 <sup>75</sup> :

Monsieur Chevalier, directeur du Comptoir de Chandernagor, a écrit, Monsieur, le 2 février de l'année dernière qu'il avait confié au Sieur Chenu, parti de Bengale sur le vaisseau l'*Hector* l'animal dont il ne dit pas le nom mais qu'il annonce pour très rare et qui peut à ce titre être destiné pour la ménagerie du roy. Je vous prie de vous faire remettre cet animal au moment de l'arrivée du vaisseau l'*Hector*, à moins que le Sieur Chenu qui en aura soin dans la traversée et qui sera instruit de la manière de le nourrir ne voulut se charger de le faire conduire lui-même jusqu'icy <sup>76</sup>. Monsieur Chevalier a prévu le cas où cet animal viendrait à périr dans la traversée et il a recommandé au Sieur Chenu de le faire empailler. Vous pouvez en conséquence demander qu'il vous le représente dans l'état où il se trouvera en arrivant <sup>77</sup>.

Cette lettre ne laisse aucun doute sur la rareté de l'animal ainsi qu'en témoignent non seulement les dires de Chevalier, qui connaît bien la faune indienne, mais encore les précautions qu'il a prises en fournissant les instructions pour l'alimentation et en demandant de l'empailler en cas de décès, ce qui ne s'est jamais rencontré pour d'autres spécimens.

En fait, dans sa lettre au ministre, Chevalier a fourni une précieuse indication qui permet d'identifier sans grand risque d'erreur l'animal :

74. Voir LOISEL, *Histoire des ménageries...*

75. La lettre est en fait datée du 5 février 1771 ce qui semble une erreur car elle est reliée dans le registre de correspondance de l'année 1772, date de la réponse apposée dessus qui porte également l'année 1772. De plus si elle était de 1771, cela ferait remonter la lettre de Chevalier à février 1770 ce qui est d'autant moins probable que le vaisseau l'*Hector* a quitté Chandernagor en janvier 1771.

76. A Versailles.

77. Arch. Mar. Lorient, 1E4/63, f. 50 v<sup>o</sup>.

Il vient de m'arriver du Thibet un animal qui sera je pense regardé comme d'autant plus curieux que peut être il n'en est jamais allé de cette espèce en France ; c'est celui qui donne le vrai musc, il le porte dans une vessie qui se trouve dans la partie intérieure du nombril en sorte qu'il faut tuer l'animal pour en tirer cette drogue précieuse. Je vous l'adresse sur le vaisseau à la garde du Sieur Chenu, ma seule crainte est qu'il ne périsse pas dans la traversée, en ce cas j'ai recommandé qu'on eut soin de vous le porter empaillé <sup>78</sup>.

Cette particularité fait penser à un moschidé, plus spécialement au *Musculus moschiferus* (chevrotain porte-musc), cervidé qui habite les pentes les plus raides et les plus sauvages des hauts sommets de l'Asie et ne descend pas en dessous de 3 500 m. Le mâle possède une glande en forme de sac et du volume d'une petite orange placée sous la peau de l'abdomen et dont l'orifice débouche en avant de celui de l'organe génital. Une sécrétion brune s'y accumule et constitue le musc. Il faut exclure la civette car bien qu'elle possède elle aussi une poche glandulaire elle était connue sous ce nom de civette au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons vu qu'une civette avait déjà été rapportée en 1702. De plus la civette habite les régions chaudes, par conséquent à l'exclusion du Tibet.

C'est donc bien un chevrotain porte-musc qui a été embarqué sur l'*Hector* le 3 février 1771 par Chevalier pour être envoyé en France. Mais nous ne retrouvons la trace de l'animal qu'un an après, à l'arrivée du vaisseau à Lorient le 22 mai 1772. Et huit jours plus tard, le ministre prescrit de charger « le domestique du sieur Chenu de la conduite de l'animal que Monsieur Chevalier lui a confié ». Il ajoute : « Si cet animal est en état d'être transporté vous le ferés partir tout de suite pour être conduit ici et dans le cas où le domestique aurait besoin de quelque avance pour les frais de son voyage, je vous autorise à la lui faire donner » <sup>79</sup>.

Or ensuite il n'est plus aucunement question du porte-musc alors que Paris accusait toujours réception des animaux. Pourtant il semble qu'il soit bien parvenu à Versailles puisque Daubenton dit l'avoir vu vivant et a publié dès 1772 à la suite de ses observations une description de l'animal : « j'ai vu au mois de juillet le porte-musc dans un parc de M. le duc de La Vrillière à Versailles » <sup>80</sup>.

Or dans le même temps, le 19 juillet, rentre à Lorient le vaisseau le *Mars* commandé par Bouvet qui « s'était chargé de porter en France

78. Arch. nat., Colonies, C<sup>2</sup>120, f. 123.

79. Arch. Mar. Lorient 1E4/63, f. 230, 30 mai 1772.

80. DAUBENTON, « Observations sur l'animal qui porte le musc et sur ses rapports avec les autres animaux », *M. Acad. Sci.*, 1772, p. 215-220.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE D'OUTRE-MER

B.P.107, 75022 Paris Cedex 01

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- L'Afrique et la Crise de 1930 (1924-1938), éd. par C. Coquery-Vidrovitch. 1976, 410 p., graph. .... 70 F
- DAVID (Pierre). Journal d'un voyage fait en Bambouc en 1744, publ. par A. Delcourt. 1974, 304 p., 12 pl., carte dépl., couv. ill. 2 coul. 75 F
- DELAFOSSÉ (Louise). Maurice Delafosse, le Berrichon conquis par l'Afrique. 1976, XIV-429 p., fac-sim., tabl. dépl., carte dépl., couv. ill. .... 100 F
- METTAS (Jean). Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tome I : Nantes. 1978, 1 vol. relié pleine toile, xxiii-797 p., pl. .... 350 F
- MONOD (Théodore). De Tripoli à Tombouctou : le dernier voyage de Laing, 1825-1826. 1977, 127 p., 2 cartes, 4 fig., 2 pl., tabl. dépl., couv. ill. 2 coul. .... 52 F
- RASH (Yehoshua). Des colonisateurs sans enthousiasme : les premières années françaises au Damergou. 1973, 145 p., carte, couv. ill. 35 F
- La Traite des Noirs par l'Atlantique : nouvelles approches. The Atlantic Slave Trade : New Approaches. 1976, 372 p., tabl., graph., couv. ill. .... 70 F

Publications en vente à la Société (par correspondance) et à la  
Librairie orientaliste Paul Geuthner  
12, rue Vavin, Paris 6<sup>e</sup>.

*Nota.* — Toutes les communications concernant la rédaction de la revue doivent être adressées à la Société française d'histoire d'outre-mer, B.P. 107, 75022 Paris Cedex 01.

Les cotisations 1978, France : 20 F + service de la Revue 80 F = 100 F ; Étranger : 25 F + service de la Revue 85 F = 110 F, doivent être envoyées à la même adresse, soit par chèque barré, payable en France, à l'ordre de la Société française d'histoire d'outre-mer, soit par versement au compte courant postal de la Société, Paris 2091-09 Y. Les cotisations sont payables au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Tarifs pour 1979 : France, 30 + 90 F = 120 F ;  
Étranger, 35 F + 95 F = 130 F

Changement d'adresse : joindre 5 F en timbres.

Les abonnements 1978 à la Revue française d'histoire d'outre-mer France, 130 F ; Étranger : 140 F sont souscrits auprès de la Société française d'histoire d'outre-mer, B.P. 107, 75022 Paris Cedex 01 (1979 : France 150 F, Étranger 160 F)

PRIX DE CE NUMÉRO : 40 F

# revue française d'histoire d'outre-mer



Publiée avec le concours  
du Centre National de la Recherche Scientifique

## Articles

L'Approvisionnement des ménageries et les transports d'animaux sauvages par la Compagnie des Indes au XVIII<sup>e</sup> siècle,  
par Jean-Bernard LACROIX.

Aspects de la politique indigène des Boers du Nord du Vaal (Transvaal, République Sud-Africaine) de 1838 à 1877 : sécurité des Blancs et utilisation des populations locales,  
par Patrick VIDÉCOQ.

Le Commerce zanzibarite dans l'Afrique des Grands Lacs au XIX<sup>e</sup> siècle,  
par Jacques MARISSAL.

## Témoignage

Un Tournant de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie : Maurice Leenhardt, 1878-1954,  
par Raymond H. LEENHARDT.

## Comptes rendus

Tome LXV  
N° 239  
2<sup>e</sup> trimestre  
1978

Société Française d'histoire d'Outre-Mer